

Mairie de LES GRANGETTES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 21 Décembre 2017

Membres présents : 9

Membres excusés : 2 PÉQUIGNOT Alain (procuration à D.Hernandez), REEB Virginie

Membre absent : 0

- Ordre du Jour*
- *PLU*
 - *Modification du poste d'adjoint technique*
 - *Classement croix cimetière*
 - *Destination des coupes de bois 2018*
 - *Demandes d'acquisition de terrain communal*
 - *Demande de subvention pour numérisation registre de fromagerie*
 - *Travaux 2018*
 - *Affaires diverses*

1. PLU

Le dossier de PLU n'a pas été présenté à la commission CDPENAF (DDT) du mois de décembre. Cette commission étudiera le dossier le 11 janvier 2018 et le Conseil validera le dossier à l'issue.

2. Modification poste adjoint technique

Monsieur Guyon a créé une micro-entreprise de travaux forestiers. Il ne peut cumuler cet emploi avec celui qu'il occupe dans la fonction publique et ne peut effectuer plus de 24.50 h hebdomadaire.

Il exerce actuellement 23 h / semaine aux Grangettes et 8 h / semaine au Touillon-Loutelet.

Après discussion, il est décidé de créer un poste de 24.5 h par semaine aux Grangettes, à compter du 1^{er} janvier 2018. Il sera mis à disposition de la commune du Touillon-Loutelet, selon les besoins. Accord du conseil.

3. Classement croix du cimetière

Le Conseil municipal demande un délai de réflexion supplémentaire avant de décider de protéger ou non cette croix.

4. Destination des coupes de bois 2018

L'ONF propose de passer en coupe les parcelles 4 et 7 : accord du conseil.

Le Conseil décide de travailler avec Romain Girod comme bûcheron.

Vente de feuillus entre habitants le 18 décembre 2017 : 6 lots n'ont pas trouvé preneur pour l'instant et sont toujours en vente. S'adresser en mairie.

5. Demandes d'acquisition de terrain communal

- Accord de principe entre la commune et M et Mme SaintVoirin pour l'acquisition d'une partie de la parcelle attenante à la route. Il s'agit d'abord de déclasser la parcelle avant de la vendre, à l'euro symbolique.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

- Demande de M. Baglin pour acquérir du terrain autour de sa propriété (154 m²). Accord du conseil. Le prix sera fixé lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

6. Demande de subvention pour numérisation du registre de fromagerie

Un registre de l'activité de la fromagerie des Grangettes (1863-1950) a été retrouvé chez Elisabeth Petit-Maire. Il sera transmis aux Archives de Pontarlier.

L'ASEG souhaite le numériser afin de le mettre à disposition des personnes intéressées. Elle propose de prendre en charge la moitié des frais de numérisation (devis 180 €) et le Conseil accepte de participer à hauteur de 90 €.

7. Travaux 2018

Le Conseil liste les éventuels travaux à réaliser en 2018 : couvertines mur de l'Eglise, aménagements de sécurité...

8. Affaires diverses

- Ralentisseurs : le STA (gestionnaire des routes départementales) et l'entreprise Saulnier sont venus voir si les ralentisseurs étaient aux normes. En attente de leur compte-rendu.
Le Conseil est satisfait de la réduction de vitesse sur la route départementale.
- Monsieur le maire travaille sur l'impact de la baisse éventuelle des valeurs locatives sur la commune. Il souhaite rencontrer le Trésorier et réunir la commission des impôts avant le budget 2018.
- Réception d'une offre de la société Micro-online pour la pose de caméras de vidéo-surveillance.
- Demande du comité d'organisation du congrès mycologique organisé en septembre 2018 dans le Ht Doubs pour obtenir une subvention : refus du conseil. Les membres du Congrès sont susceptibles d'intervenir en forêt pour la cueillette de champignons non comestibles.
- Transfert de crédits de dépenses imprévues pour règlement de la facture de l'Amicale des maires.
- Remerciement au comité des fêtes et aux parents pour la décoration du village.
- Distribution de colis aux personnes qui ne peuvent participer au repas de Noël.
- Vœux du maire le 14 janvier 2018.

La séance est levée à 22 h 45
Les Grangettes, le 22 décembre 2017.

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Grangettes. The stamp contains the text 'MAIRIE DES GRANGETTES' around the top edge and '20170 Doubs' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a sword. A large, stylized black signature is written over the stamp.